



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -  
PWGSC

1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

FAX pour soumissions: (418) 648-2209

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Ce document contient des exigences relatives à la sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Dégivrage Antigivrage Aéronefs	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0138-18A070/A	<b>Date</b> 2019-07-19
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0138-18A070	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>File No. - N° de dossier</b> QCN-8-41242 (039)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCN-039-17706	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2019-06-20	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-07-22</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Boisclair, Daniel	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcn039
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2831 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b> <b>Accusé de réception requis</b>	<b>Yes - Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>No - Non</b> <input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

---

**Titre : Dégivrage Antigivrage Aéronefs Bagotville**

**AMENDEMENT 004**

**Répondre aux questions de l'industrie.**

**PARTIE 2 – 2.4. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES**

Afin d'assurer l'uniformité et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à tous les soumissionnaires qui auront reçu la demande de soumissions, sans que le nom de l'auteur des demandes de renseignements soit mentionné.

Voici la question que nous avons reçue :

---

**Question #4 :** Référence: Annexe A - Énoncé des travaux, Paragraphe 3.2.3

Pourriez-vous nous confirmer si le déneigement de l'aéronef (poudreuse) pourrait seulement être fait avec le glycol arrosé sur l'appareil au lieu d'utiliser un système à jet d'air ?

**Réponse #4 :** L'Annexe A - Énoncé des travaux, Paragraphe 2.4, l'Autorité de navigabilité technique (ANT), Opérations de dégivrage/d'antigivrage au sol, numéro d'avis 2010-01 s'applique dans ce cas-ci et fait référence à la référence B-GA-106-000/FP-000.

Selon la **B-GA-106-000/FP-000** *Programme de dégivrage et d'antigivrage au sol de l'ARC – Manuel des opérations (aériennes) – Dégivrage et antigivrage des aéronefs* :

**Procédures relatives aux opérations de dégivrage et d'antigivrage**

**25. Techniques de prétraitement.** Lorsque de grandes quantités de neige ou d'autres contaminants se trouvent sur l'aéronef, on peut épargner beaucoup de temps et de liquide au poste de dégivrage et d'antigivrage si la plus grande partie de la décontamination se fait sur l'aire de trafic, avant que l'on conduise l'aéronef jusqu'au poste de dégivrage et d'antigivrage. Voici les techniques de prétraitement ou manuelles approuvées au sein de l'ARC :

- a. dégivrage et antigivrage au hangar;
- b. enlèvement manuel au moyen de balais ou de raclettes;
- c. déneigement au moyen d'air forcé pour la contamination sèche;
- d. air forcé accompagné d'un liquide de type I, lorsque l'aéronef se trouve dans un poste de dégivrage et d'antigivrage désigné;
- e. air chaud jusqu'à 49 °C (120 °F).

**REMARQUE**

Les techniques mentionnées ci-dessus, dans les sous-paragraphe (c), (d) et (e) ne concernent pas les aéronefs à voilure tournante.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0138-18A070/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0138-18A070

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
QCN-8-41242

Buyer ID - Id de l'acheteur  
QCN039  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

26. Des instructions détaillées et des précautions concernant ces procédures de prétraitement / manuel sont contenues dans C-05-005-P06/AM-001, Part 7.

En complément d'information, la **C-05-005-P06/AM-001** stipule que :

c. **Neige.** La méthode principale pour enlever la neige varie selon le type d'accumulation. Une neige tendre et sèche peut être enlevée au moyen d'air forcé ou d'un balai. Il se peut qu'une vaporisation directe de liquide ADF chauffé soit nécessaire pour éliminer une importante accumulation de neige lourde et collante. Les accumulations moyennes de neige ou de neige fondante qui ont adhéré aux surfaces sous les ailes doivent être éliminées au moyen d'une vaporisation en éventail de liquide ADF chauffé. Le personnel des FC est autorisé à enlever la neige, mais ne peut pas protéger l'aéronef contre de nouvelles accumulations pendant des conditions de neige ou de poudrière. Aucun règlement supplémentaire ne s'applique pour ce sous-type de neige fondante.

**\*\*\*TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMENTENT INCHANGÉS\*\*\***